

BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès. Inscrits dans les dernières 24 heures.

MARIAGE. Louis O. Reuther à Blanche Florance. NAISSANCES. Mmes C. C. Friedrichs, une fille; Frank W. Rose, un garçon; Eug. J. Hémond, une fille; Jos. A. Craig, une fille; Elcillon Calamari, une fille; Antonino Di Lorenzo, une fille; Win Zimmerman Jr, une fille.

DECES. Emma Lennox, 46 ans, 1118 Erato; Vre J. A. Stouze, 78 ans, 633 Esplanade; James Jackson, 58 ans, 1728 N. Derbigny; Susie Samier, 27 ans, 4323 Clara; Hazel Zuvicich, 4 mois, 4062 Royale; Alice Savaunt, 43 ans, Bayou St-Jean; Sophie T. Belisime, 50 ans, 1-22 Terpelchore; Amelia Davis, 78 ans, 1309 St Pierre; Sophie Levy, 78 ans, 11 Josephine Alley; Wm. Hoo, 33 ans, Hôpital de Charité; Vera Lucille King, 4 mois, Alger; Elizabeth Barroisier, 63 ans, 2316 Urquhart; Margaret Friedrich, 28 jours, 1774 Carrollton; Alex. Miller, 28 ans, 2729 Baudin; Cecilia Valentin, 8 ans, Bourgoigne.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT. J. Vic. Leclerc vs Mme Virginia Tringle, procès exécutif de \$352.61. Anthony Antimias vs John Balovich, action en dommages de \$2,500. Succèsions ouvertes. Francis Bailey, Célestine Vaieg.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITE.

JUGE A. M. ACCOIN. Comparutions. G. Maasi, actes de violence. Affaires abandonnées: Ed. B. Thomas, blessure; Jos. H. Johnson, menaces; Luke Sanzovich, menaces. M. sous caution. Edw. Imbau, menaces. Envoyés devant la Cour criminelle: Elijah Smith, meurtre; Luke Sanzovich, abandon du foyer conjugal.

Ventes inscrites au bureau d'adjudications.

H. Latapie à Jas Beoba, promesse de vendre terrain coin Champs-Elysées et Galvez pour \$4,450. Hypolyte Grellet à Aug. Seley, 3 terrains, Nlle-Orléans. Ducl, Allen, Hope, \$800. Servant Mazerias à Justin Soubin, terrain et portion N. Hennessey, St Pierre, Touhouze, Solomon, \$2,700. Nathan Cohen à Stevenson Land & Imp. Co., terrain, Première, Miró, Deuxième, Galvez, \$375. Crescent City B. & H. Ass'n à Edward F. Henriques, terrain, Audubon, Ferdinand, Broadway et Gén. Hood, \$2,000. Mlle Lizie Tottenham à Mlle Lizie C. Smith, deux terrains, Dublin, Zimpie, Troisième et avenue Carrollton, \$2,400. Aug. G. Ehrhardt à la Suburban B. & L. Ass'n, terrain, Canal, Solomon, Baudin et D'Hémecourt, \$3,200. M. J. F. Hanish et als à 3rd District Bldg Assn, terrain, Dauphine, Bourgoigne, Louisa et Clouet, \$3,300. Mème de la propriété de Vve D. Sullivan, terrain, dans le même îlot, \$2,605. Mème à Chas G. Battalora, terrain, Bourgoigne, Rempart, St-Claude, Louisa, et Clouet, \$157.

Une Epreuve Loyale

Le Médicament Convenable. Pour les maladies des femmes, un remède pour les femmes est plus propre à vous guérir, qu'un médicament recommandé pour les deux sexes. Comme remède spécial, pour les maux dont toutes les femmes souffrent, Vin de Cardui a été très hautement recommandé, par des dames qui devaient savoir—celles qui l'ont essayé. "J'avais tant de douleurs brûlantes et de démangeaisons," écrit Mme Elizabeth Lawson, de Oretou, Va., "qu'il me devint impossible de les supporter. J'appelai un médecin, mais j'empirai; j'en appellei alors un second puis un troisième. Tous les médicaments que me donnèrent les docteurs 1, 2 et 3, ne me firent aucun bien, alors je pris Cardui et la première bouteille me soulagea. Après avoir pris trois bouteilles, je me sentis une tout autre personne. Je suis bien maintenant et je conseille à toute femme malade de prendre Cardui, parce qu'il la guérira, comme il m'a guérie." Cardui est purement végétal et non-épurant. En vente partout. MME ELIZABETH LAWSON, Oretou, Va.

Prenez CARDUI

LEPREUX.

Ce matin deux jeunes gens partirent pour l'Asile des lépreux situé dans la paroisse d'Iberville, sous la garde d'agents du bureau de santé. L'un d'eux, John Mouton, âgé de vingt-quatre ans, est originaire d'Abbeville, Louisiane, et appartient à une excellente famille. Il n'avait que quinze ans lorsqu'on constata qu'il était atteint de la lèpre. Il fut envoyé à l'Asile, où se trouvait une de ses sœurs, qui est morte depuis. Le jeune Mouton se soumit au régime jusqu'à l'année dernière, quand il reçut un petit héritage. Il entendit avec trois autres pensionnaires de l'Asile, un homme et deux femmes, et tous quatre s'enfuyèrent à St-Louis. A partir de cette époque John Mouton visita plusieurs endroits, gagnant sa vie comme il pouvait. Il y a quelques semaines il arriva à la Nouvelle-Orléans et trouva de l'emploi dans un établissement de cinématographie. Il était très proprement mis et les milliers de personnes qui lui ont remis leurs billets à l'entrée ne se doutaient pas qu'il était atteint de l'horrible maladie. Il a déjà perdu, cependant, plusieurs doigts des mains et des pieds. Il aurait sans doute continué à rester ainsi en contact avec de nombreuses personnes si un malheureux n'avait pas dévalisé sa chambre. Ayant perdu tout ce qu'il possédait, Mouton résolut de retourner à l'Asile, et il se rendit au bureau situé dans le Henneo Building, où il revêta son identité. En même temps que lui partira ce matin un jeune homme de dix-huit ans qui se destinait à la pré-trie. Il y a quelques jours un éminent spécialiste a déclaré atteint de la lèpre, et il a décidé d'aller à l'Asile. Son père l'accompagnera probablement dans ce voyage.

de donner immédiatement leur démission.

Le nouveau bureau sera présidé par le Dr D. Harvey Dillon.

La Commission des Huîtres.

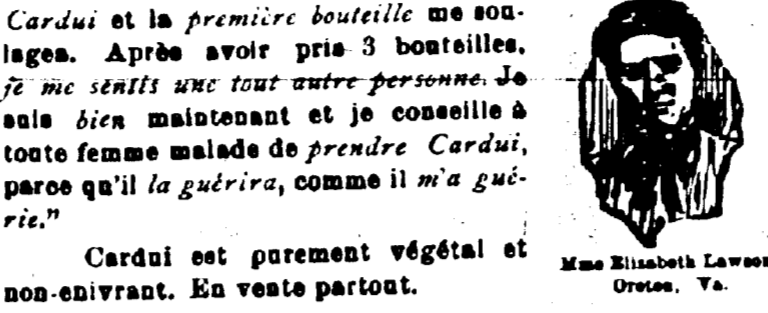
Sur requête du gouverneur Sanders les membres de la commission des huîtres ont envoyé leur démission à Baton Rouge. Cette commission était composée comme suit: Joseph M. Breau, de Houma, président; Clement Story, de Violet; Horace H. Harvey, de Harvey; Ben. Michel, de Pilot Town; A. E. Hoffmann, de Thibodaux. Ces membres avaient été nommés il y a quatre ans par le gouverneur Blanchard. La commission tiendra sa séance régulière mercredi prochain à une nouvelle commission n'est pas nommée avant ce jour-là. Le gouverneur ne fera connaître la composition de celle-ci que dans quelques jours, dit-on. M. L. J. Dossman, de la paroisse de St Landry, en sera probablement le président, et M. Joseph Hyams, ancien président de la Chambre des Représentants, le secrétaire. C'est le sénateur Henry L. Favrot qui sera l'avocat-conseil de la commission.

Le prix du coton.

M. Harvie Jordan, président de la Southern Cotton Association, venant d'Atlanta, est arrivé hier à la Nouvelle-Orléans où il restera quelques jours. Il dit que le bas prix actuel du coton est anormal, attendu que la récolte sur pied a été détreinée dans tout le Sud par les mauvais temps en ces dernières semaines et que la fabrication reprend dans toutes les filatures du pays. L'année dernière, dit M. Harvie Jordan, au milieu d'une panique, le coton s'est vendu en moyenne à cent dix la livre, et aujourd'hui, quand la prospérité revient partout et avec une récolte détreinée, le prix est de 8 cents 1/2 à 8 cents 3/4. Il n'y a absolument aucune raison pour que le coton soit aussi bas que cela, et M. Jordan croit que la baisse est due à la spéculation. Comme le coton ne peut être cultivé avec profit à ce prix, la Southern Cotton Association, qui a obtenu un succès très marqué ces trois dernières années, reprendra son activité. Pour le moment il est recommandé une plus grande économie dans le manègement du coton. Du reste, des efforts sont faits dans toute la région pour réduire les frais.

Le Bureau de Santé d'Etat.

Des avis reçus hier de Baton Rouge établissent positivement que le gouverneur Sanders a requis les membres du bureau de santé d'Etat



Cardui est purement végétal et non-épurant. En vente partout.

PRECIEUX LIVRE GRATIS

Demander par écrit le Livre de 64 pages illustré, "Il me traitait comme un chien," décrivant les symptômes des Maladies de Femme et donnant de précieux avis sur la santé, l'hygiène, la diète, les médicaments, etc., pour les femmes. Expédié gratis, franc de port. Adresse: Ladies' Remedy, 107 rue Commerce, New York, N. Y.

Bureau des Ecoles.

Les membres du Bureau des Ecoles Publiques se sont réunis hier soir sous la présidence de M. Wilson, et ont unanimement accepté la proposition de M. Maurice Damour d'introduire l'enseignement du français dans les écoles primaires et de grammaire. La question a été mise à l'ordre du jour par le comité des écoles élémentaires, MM. Faust, Brennan, Henny et Franz. Le rapport du comité était favorable au bureau du français dans les écoles primaires et de grammaire. M. Wilson a dit que M. Damour espérait que le français serait enseigné dans les écoles vers le milieu du mois d'octobre. M. Damour et le surintendant Eastman s'entendront pour arrêter les détails de cet enseignement. Le secrétaire Williams a accusé réception d'une communication de A. J. Bell dans laquelle ce dernier demande l'ouverture d'une école du soir pour les enfants de couleur. La question a été référée à un comité. Sur motion de M. Moss il a été décidé qu'à l'avenir le bureau s'emploierait que des professeurs récents et votant dans l'Etat. Il a été également décidé, sur proposition de M. Moss, d'employer un expert comptable pour examiner les livres du bureau.

Mors aux dents.

Des chevaux attelés à une voiture d'enterrement se sont emportés à l'angle des rues Claiborne et Annet et hier après-midi, et en traversant le square Claiborne ont renversé des arbrisseaux et ont endommagé la voiture. Personne n'a été blessé.

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE. COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE. Ligne directe au Havre, Paris (France). Partant tous les lundis, à 10 h. A. M. Du quel No 43, Rivière de Nord, pied de la rue Morton.

ARRESTATION.

John Allwel, alias Oliver, et Emile Rouyer ont été arrêtés à l'angle des rues Chartres et St. Louis hier après midi par les agents de police Malus et Bannerbell. Ils sont accusés d'avoir volé des barres de cuivre à Alger.

INCENDIE.

Hier à trois heures du matin un feu a été découvert dans le magasin d'épicerie de John Calogno situé à l'angle des rues Dumaine et Gayoso. La bâtisse appartenant à Otto Kourtie a été entièrement détruite, ainsi que le contenu. La maison voisine occupée par Aug. Richi a été légèrement endommagée.

Coup de couteau.

Célestine Blanchard, une femme de couleur, passant à l'angle des rues Dumaine et Claiborne hier matin lorsqu'elle a été attaquée par une nommée Thérèse Léon, qui lui a donné un coup de couteau dans le dos. Thérèse a été promptement arrêtée.

DECES.

GLAUDOT—Décédé vendredi, 11 septembre 12-45 heures a. m. AUGUST GLAUDOT Sr. âgé de 79 ans, natif de Belgique et résident de cette ville depuis 50 ans. Les parents, amis et connaissances de la famille ont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui samedi 12 septembre à 10 heures a. m. de la dernière résidence au défunt, coin des rues St. Louis et Chartres. Enterrément au Nouveau Cimetière St. Louis.

JAMES BONNOT, Successeur de JOHN BONNOT

Entrepreneur de pompes funèbres. No 628 RUE STE-ANNE SALONS FUNEBRES. Téléphone No 1043.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs. No 1306 AVENUE NORD REMPARTS. Téléphone HEMLOCK 408.

EMILE LABAT

Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeurs. No 1306 AVENUE NORD REMPARTS. Téléphone HEMLOCK 408.

Steamer NEW GAMBIA

Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains de la gare de Natchville, à la tête de la rue de Canal. Tous les jours (excepté les mercredis et dimanches) à l'arrivée du train de 4 h. p. m. Au retour, quittera Milneburg tous les jours à 5 heures p. m. L'eau et le temps le permettent. \$1.00 EXCURSIONS \$2.00 Mandeville, Lewisburg, Madisonville, Pine Land Park, pour l'aller et le retour. Les dimanches à l'arrivée du train de 6 h. a. m. Prenez tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à la tête de la rue Girod. W. C. COYLE & CIE Agents. No 337 rue Carondelet. 16 avril 1908

AMUSEMENTS.

TULANE BOISS. 415 Ce soir et toute la semaine. Prix Soir, \$1.50, \$2.00, \$3.00, \$5.00. Matinée, \$1.00, 75c, 50c, 25c. Matinée, Mercredi et Samedi. MR. TIM MURPHY Dans le Grand Opéra de Nouvelle-Orléans. Cupid and the Dollar. Superbia Décor, Splendide Distribution, avec MORTIMER SHERWOOD. Soirée Prochaines—FLORENCE DAVIS dans Under the Greenwood Tree. 9 sept—8

CRESCENT

Ce soir et toute la semaine. Matinée, Mardi, Jeudi, Samedi. PRIX TOUS LES JOURS LES MEMES Soir, 1.50, 2.00, 3.00, 5.00. Matinée, 1.00, 75c, 50c, 25c.

UNDER SOUTHERN SKIES.

37—Personnel remarquable—37 Complet, Production Massive. Soirée prochaine—MADDERN 3 FLATS. 8 sept—8

BLANEY'S THEATRE

Où le public se rend cette saison. TELEPHONE MAIN 166. KIDNAPPED FOR REVENGE. Présentant les Artistes de la Saison.

GREENWALL THEATRE.

The Hastings' Show. Présentant: VAUDEVILLE. OPERA. Girls From Happyland.

DAUPHINE THEATRE

LESTER LONGERMAN STOCK CO. "GRAUSTARK" Matinée Lundi, Vendredi, Samedi.

100--SHUBERT

Grand Divertissement de Tableaux. O. T. CRAVIER. Changement de Tableaux les Dimanches et Jours. Chaque Représentation dure Plus d'une Heure.

WEST END

TOUS LES SOIRS. 4 Grands Actes de Vaudeville. Ethel Mortimer, ses Brothers, Les Brothers, chanteurs et danseurs. Edgar Welch, chanteurs illustrés. Tableaux Mouvant. Anni et Grand Orchestre Militaire sous la direction de Prof. G. B. Lombard—Musique Populaire et d'Opéra.

Excursions de Dimanche à Bon Marobé

Sur le New Orleans, Fort Jack son et Grand Isle Railroad. Les trains partent d'Alger à 8 heures a. m. arrivent à 7:35 heures p. m. Billets pour aller et le retour \$0.50, 75 cents et \$1. J. S. LAUREY, Carondelet. 17 oct 07

que je vous aie dit.—Supprimez ce testament, niez son existence... Déclarez qu'en effet votre client a des intentions, mais rien que des intentions qu'elle a négligé de réaliser par des actes, comme vous le lui conseilliez... Soutenez que cette fin subite, inattendue, un anévrisme, une congestion l'a surprise comme beaucoup d'autres... Et alors... —Alors?... demanda Me Brissonnet, sans s'irriter. —Je revendique mes incontestables droits... J'entre en possession du château de Sublainnes, des terres de ma tante, de ses biens en un mot et pour le service sans prix que vous m'avez rendu je fais tomber sur votre tête la pluie d'or dont je vous parlais tout à l'heure... Deux cent cinquante mille francs... —Oh?... —Et voulez-vous trois cent mille?... —Monsieur le baron, dit tranquillement le notaire, vous mériteriez la réputation qu'on vous a faite... —Oh ça?... —Dans ce pays, à Laval et à Mayenne... —Une réputation d'homme d'esprit?... —Non... de viveur sans principes et sans foi... Vous êtes un profond scélerat, permettez-moi de vous le dire. L'ami du marquis d'Orville haussa les épaules, retreussa ses

moustaches et sourit. —Pas du tout, dit-il. Je suis d'un temps où tout s'achète et tout se vend, où le respect de tout a disparu, où dans la mêlée des convoitises et des appétits on ne s'occupe que de la quantité d'or qu'on peut retirer d'une affaire et du prix qu'on peut réclamer pour un service quelconque, abus de confiance, trahison ou complicité dans une entreprise hasardeuse... Je vois que je n'ai pas offert une somme assez forte. Je vais aller plus loin. L'héritage de ma tante vaut à mes yeux deux millions. Je vous en offre le quart... Cinq cent mille francs, un demi-million, monsieur Brissonnet... Mais je n'ai pas plus loin... C'est à préférence ou à laisser... L'affaire est des plus simples et ne vous donnera aucun mal... Ne me répondez pas... Je laisse au temps le soin de vous décider. Il répéta: —Cinq cent mille francs, cher monsieur Brissonnet... Et maintenant, bonsoir... Je serai, demain à Mayenne chez mon cousin de Lagasse jusqu'à midi... J'y attendrai votre visite ou votre réponse... Un dernier mot. Je sais que madame de Frasé est atteinte d'une maladie de cœur des plus sérieuses et que d'un moment à l'autre une issue fatale peut se produire... à la suite d'une émotion d'une surprise, d'une simple contrariété... Je suis en concertant...

Bonne nuit cher maître... Mon cheval doit s'impatience... Au revoir!... Il sortait suivi du notaire. Sur le seuil du cabinet, Me Brissonnet l'arrêta. —Inutile d'attendre jusqu'à demain, dit-il d'une voix qui n'indiquait aucune émotion. Retournez, monsieur de Breux, vous êtes un fier coquin... —Vous trouvez?... —Parfaitement. Ce que vous me proposez est abominable et la vie de Paris a détruit en vous tout ce qu'il pouvait y avoir de conscience, mais nous sommes faits pour nous entendre. Venez. Il précéda le baron dans son bureau et là, les portes prudemment refermées, il dit: —J'accepte ce que vous m'avez proposé... —J'y comptais... —Le testament disparaîtra... —Bien... —Vous me verserez cinq cent mille francs... —C'est convenu... —On plutôt vous n'aurez pas besoin de me les remettre. Avez-vous l'intention de conserver la terre de Sublainnes?... —Non... —Vous la vendrez?... —Des que je trouverai un acquéreur... —Bien. Vous me chargerez de liquider cet héritage sur lequel vous ne deviez pas compter, hé?... —Soit...

—Et je toucherais mon demi-million sur les premiers fonds que j'aurai entre les mains... —Bien de plus facile. Le petit notaire prit une feuille de papier et une plume. Il plaça le papier devant le baron et lui offrit la plume en ordonnant: —Il me faut des gages... Ecrivez. Il dicta: "Je soussigné, Hubert de Breux, m'oblige au cas où Me Brissonnet, par suite d'une entente dont nous venons de passer les conditions me mettrait en possession de l'héritage de ma tante Athénais de Conrville comtesse de Frasé, à le charger de la liquidation de cette succession, de la vente de Sublainnes, et à lui verser pour ses services des honoraires fixés entre nous à cinq cent mille francs qu'il prélèvera sur les premiers fonds disponibles. Fait à Sublainnes, le trente mai mil huit cent quatre-vingt-quinze." Il demanda: —C'est fait?... —Voyez... —Signez donc. "Baron Hubert de Breux." Le petit homme s'empara du papier, le relut avec attention et le plia en quatre après l'avoir soigneusement scellé. Le baron s'était levé. —Le baron s'était levé. —Il demanda à son tour: —Tout est réglé?

—Tout. —Je peux compter sur vous?... —Entièrement. Nos intérêts sont désormais communs. A vrai dire, je n'avais pas besoin de cette obligation. Le testament qui restera entre mes mains... —Toujours? fit le baron avec défiance. —Non pas, dit Me Brissonnet. Le temps nécessaire pour l'accomplissement de nos conditions... Ensuite à quel bon le conserver?... —Vous avez raison. —Au revoir, monsieur le baron. N'oubliez pas que madame de Frasé peut vivre longtemps, changer d'avis, rédiger un autre testament et le confier à un dépositaire plus scrupuleux que votre complice. —Je le sais. —Peut-être l'a-t-elle déjà fait... Donc n'oubliez pas l'adage... —Lequel?... —Il faut battre le fer pendant qu'il est chaud. Salut! Les deux hommes ne se donnèrent pas la main. Ils devaient avoir un profond mépris l'un pour l'autre. Mais le démon de l'argent les tenait entre ses griffes et les poussait en avant à la façon de l'aiguillon du bouvier qui pique le bœuf attelé à la charrue. L'odeur des millions les attirait comme l'odeur du carnage attire les bêtes puantes... —Sente?... —Madame de Frasé accoutait la tête.

de leurs filles ou de leurs mètres. Deux jours après madame de Frasé sortit vers huit heures du matin pour aller à l'église et au cimetière de Sublainnes. Elle semblait en aussi bonne santé qu'à l'ordinaire. Sa protégée l'accompagna jusqu'à la sortie du parc. C'était par une radieuse journée de printemps. Les arbres fruitiers des vergers, les bosquets de lilas et de syringes ou de fusains se couvraient de fleurs; les pelouses en étaient émaillées. La comtesse s'appuyait au bras de Speranza avec la tendresse d'une mère. —Grâce à toi, lui disait-elle, j'enrai joui d'une vieillesse heureuse! Mais après moi que deviendras-tu?... —L'enfant de la villa des Glycines avait dix-neuf ans. C'était un modèle de grâce et de fraîcheur, une fleur animée parmi la multitude des fleurs du parc, cent fois plus belle que les autres. Et quel sourire doux et triste à la fois, quel son de voix crépissant et cependant plein de franchise! Elle rassura la comtesse. —Je vivrai seule, dit-elle, comme vous dans cette maison et je ferai de bien autour de moi, en souvenir de vous. —Sente?... —Madame de Frasé accoutait la tête.

Elle songeait aux amoureux qui s'embrasseraient autour d'elle, dès qu'elle serait en possession de la fortune assurée sur sa tête. Et secrètement elle caressait l'espoir de vivre assez longtemps pour lui choisir un compagnon digne d'elle qui consentirait à vivre à Sublainnes, car elle ne voulait pas se rembarquer à la quitter. —Antant vivrez dans un convent que de renoncer à cette vision qui avait, à heureusement adouci ses dernières années. A sa sortie du parc, la comtesse dit à sa protégée: —Entre et occupe-toi de tes petites affaires. Je reviendrai seule. —Voulez-vous que je vous attende?... —Non. Va. Elle se plaçait à passer quelques instants à prier pour son mari, certains jours, sur sa tombe qu'elle faisait entretenir avec un soin pieux. Speranza com menait ses dévies, ses habitudes. Elle la quittait, la vit de loin traverser la route bordée de maisons qui forme le bourg de Sublainnes, et entrer dans l'église située au point culminant du coteau sur lequel elle est bâtie au milieu d'un cimetière presque toujours fermé, car les gens du pays ont une superstitieuse peur et respect et le culte des morts. A continuer.